ANNEXE 1

ACADÉMIE DE TOULOUSE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Tarn

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

La demande d'autorisation d'absence, accompagnée des pièces justificatives, doit être acheminée de la façon suivante
Agent ⇒ IEN de circonscription ⇒ DPM - DSDEN du Tarn
Au moins quinze jours avant l'absence (absence prévisible)
Au plus tard 48 heures ouvrées (absences imprévisibles, cas de force majeure) après l'absence pour régularisation.
Circulaire n°2017-050 du 15 mars 2017

Nom de famille :
Nom d'usage :
Prénom :
Ecole d'affectation :
RNE de l'école :
Fonctions : ❒PE adjoint(e) ❒ Directeur(trice) ❒TDEP/TR ❒ PE Stagiaire ❒Contractuel(le)
❒Autre, préciser :
Niveau de classe :

Jour d'absence __/__/__ ou période demandée du __/__/__ au __/__/__

Autorisations d'absence de droit

☐ Candidats liés à une fonction publique élective
☐ Participation aux travaux liés à une fonction publique élective
☐ Examens médicaux obligatoires liés à :
- la grossesse
- l'assistance médicale à la procréation
- la visite annuelle devant le médecin de prévention
- examen lié à la surveillance médicale annuelle en lien avec une pathologie lourde

☐ Participation à un jury de cour d'assises
☐ Participation à un jury d'examen/concours
☐ Réserve opérationnelle

Autorisations d'absence pour convenances personnelles
dont les rendez-vous médicaux non obligatoires
(lettre motivée, détaillée et justificatifs obligatoires)

Motif :

Autorisations d'absence facultatives prévues par la réglementation **(sous réserve de nécessité de service, accordées avec ou sans traitement)**

☐ Participation aux travaux d'un organisme public non syndical
☐ Préparation de l'accouchement
☐ Mariage/ PACS
☐ Décès, maladie très grave du conjoint ou des ascendants et descendants directs
Lien de parenté : …….
☐ Garde d'enfant malade de moins de 16 ans (sans limite d'âge si l'enfant est handicapé)
☐ Rendez-vous médical non obligatoire
☐ Cohabitation avec une personne contagieuse
☐ Concours et examens professionnels
☐ Formation statutaire et continue
☐ Sportif de haut niveau
☐ Participation aux instances scolaires (parents d'élèves élus)
☐ Rentrée scolaire (en concerne pas les enseignants devant élèves)
☐ Sapeurs-pompiers volontaires.
☐ Fêtes religieuses
☐ Déplacement à l'étranger pour raisons personnelles hors congés légaux (sans traitement

INTÉRESSÉ :
Date et signature :

Vu et pris connaissance par le DIRECTEUR OU DIRECTRICE D'ECOLE
Date et signature :

AVIS DE L'IEN

☐ Favorable ☐ Défavorable
☐ avec traitement
☐ sans traitement (***enlève également une journée d'AGS***)

Observations :
Date et Signature :

DECISION DE L'IA-DASEN

☐ Autorisation accordée ☐ Autorisation refusée
☐ avec traitement
☐ sans traitement

Date La DASEN
Marie-Claire DUPRAT